



RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

PREAVIS 04/2017

Remplacement du véhicule « Lindner » des Services extérieurs.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Ont participé le 27 mars 2017 à la séance de présentation du présent préavis :

Bureau du Conseil : M. A. Roth, Président
 M. Ch. Marrel, Vice-Président
 M. D. Bérard, Secrétaire
 M. M. Markides
 Mme P. Salathé

Municipalité : M. G. Muheim, Syndic
 Mme Ch. Dupertuis
 Mme N. Greiner-Meylan
 M. Ph. Michelet
 Mme C. Schiesser

Commission des Finances : M. J-P Bolay, Président
 M. J-Cl. Favre
 M. M. Henchoz
 Mme Ch. Touati- de- Jonge
Excusée *Mme Ch. Juillerat*

Commission technique : M. E. Ruchet
 M. Ch. Sticht
Excusée *Mme V. Rodondi*

Préambule

Avant d'assister à la présentation officielle du préavis, nous avons eu la possibilité de voir de près les deux véhicules mentionnés dans le préavis et plus particulièrement l'Aebi TT211. M. Frédéric Bovey nous a présenté avec enthousiasme les qualités de ce dernier qui correspond bien aux attentes. Les essais hivernaux ont aussi permis de constater qu'il fallait remplacer la saleuse et la lame à neige qui équipent le véhicule en location, ceci pour une plus grande efficacité du travail.

Le 12 avril, un délégué de votre commission a accompagné la Commission technique chez Moret Machines Agricoles à Savigny qui est le fournisseur du véhicule Aebi TT211. Nous avons été reçus par M. Moret qui nous a présenté son entreprise et a répondu avec beaucoup de professionnalisme à toutes nos questions. Nous avons pu nous convaincre de la qualité du travail fourni, de la compétence technique et surtout du service – 24h sur 24h – de l'entreprise.

Présentation du préavis

M. le Syndic G. Muheim introduit le préavis et passe ensuite la parole à M. Michelet. La Commission des finances se plaît à reconnaître la pertinence du choix de la Municipalité consistant à privilégier l'acquisition de deux véhicules complémentaires.

Le Peugeot Boxer 335 a déjà été acquis pour le service de la voirie et l'option a été prise de trouver un véhicule dont la tâche principale sera le déneigement et le salage des routes. Nous éviterons ainsi d'user prématurément un véhicule par des tâches qui ne sont pas forcément les siennes, comme cela a été le cas pour le Lindner.

Avis de la Commission des finances

Le présent préavis nous demande de donner notre accord pour l'achat du véhicule de démonstration Aebi Terratrak TT211 que nous avons eu en location depuis début novembre 2016 avec option d'achat.

D'un prix de base de CHF 109'620.- (TTC), ce véhicule est muni de différentes options qui font que le prix ascende à CHF 128'038.-. L'entretien avec M. Moret nous a convaincus que ces options n'étaient pas montées d'origine sur le véhicule de démonstration, mais qu'elles avaient été installées ultérieurement afin de répondre aux vœux de notre Municipalité. Pour l'essentiel, ces options correspondent bien à une nécessité en rapport avec l'engagement futur du véhicule.

Les rabais accordés et le prix de reprise du Lindner bien malade montrent avec évidence le désir de l'entreprise Moret de continuer à travailler avec notre commune. L'achat d'une saleuse moderne et d'une lame à neige sont une nécessité pour assurer la tâche principale de déneigement ; l'acquisition d'une benne rendra certainement de grands services lors de petits travaux en belle saison.

Dès l'instant où nous achetons ce véhicule de démonstration, la location de CHF 2000.- / mois ne nous sera pas facturée. Par contre, une location minimale pour la saleuse et la lame installées sur le véhicule de démonstration sera facturée, ces deux éléments montés n'étant pas rachetés.

La Commission des finances a toujours défendu l'idée qu'il fallait demander plusieurs offres lors d'acquisitions d'un certain montant. En ce qui concerne l'achat qui nous est proposé, nous comprenons aisément la démarche consistant à vouloir travailler avec l'entreprise Moret. Le service fourni, la rapidité des dépannages et la mise à disposition dans des temps records de véhicules de remplacement sont des prestations importantes et de valeur. Il n'est pas certain que nous trouvions une telle compétence auprès d'un autre fournisseur.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Commission des finances se rallie unanimement aux conclusions du **préavis 04/2017** et vous propose de les accepter sans modification.

Pour la Commission des finances :

Jean-Pierre Bolay, Président
Rapporteur

Jean-Claude Favre

Michel Henchoz

Christine Juillerat

Charlotte Touati-de-Jonge,

Fait à Belmont, le 18 avril 2017